



*Communiqué de presse
Paris, le 18 décembre 2012*

« Le Grand Paris et les matériaux »

Daniel Canepa, préfet de la Région Ile-de-France, préfet de Paris a présidé ce matin un séminaire consacré à la soutenabilité du Grand Paris dans le domaine des matériaux. Ce séminaire a rassemblé des élus, des professionnels et des administrations d'Ile-de-France et de régions voisines. Il s'inscrit dans un cycle de travaux sur la soutenabilité du Grand Paris, qui a déjà donné lieu à deux rencontres, consacrées à l'approvisionnement en électricité et à l'eau.

Alors que la construction de logements a atteint son maximum avec 41 000 unités en 2008, les objectifs du Grand Paris, de 70 000 logements/an pendant près de vingt ans, ainsi que les locaux d'activité et gares associés vont entraîner, à l'horizon 2030, une consommation annuelle accrue en matériaux de construction. L'impact sera différencié selon les matériaux : granulats pour béton et aménagements, gypse, bois, argile. Pour certains de ces matériaux, la réponse aux besoins se fera sans difficultés majeures. En revanche, la situation sera particulièrement tendue concernant les granulats, qui représentent la première ressource consommée dans la construction, et pour l'approvisionnement de laquelle l'Ile-de-France s'appuie déjà pour partie sur des apports extra-régionaux.

La mise en œuvre du Grand Paris entraînera une augmentation de la consommation en granulats de 14% par rapport à 2008 soit 4,7 millions de tonnes supplémentaires, et de 29% soit 2,6 millions de m³ pour le béton nécessaire à la construction de logements, essentiellement à Paris et en petite couronne. Pour couvrir cette demande, 2 à 4 nouvelles centrales à béton par département devront trouver leur place dans une agglomération en densification.

Le risque avéré de tension sur les ressources en granulats et la nécessité de préserver du foncier pour les installations techniques, mais aussi de transit et de stockage, en milieu urbain dense, justifient un travail partenarial d'anticipation.

Le taux actuel de dépendance en granulats de l'Ile-de-France aux apports extérieurs se situe aux alentours de 45 % : quelles sont les conditions pour ne pas l'aggraver ? quels sont les ajustements possibles ? Comment exploiter au mieux l'ensemble des ressources de la région ? Quels seront les apports d'une amélioration de la déconstruction et du recyclage ? Comment pourra être mobilisée une « solidarité » interrégionale ? Quel potentiel les granulats marins représentent-ils pour le grand Paris ? Comment favoriser une massification des acheminements et une préparation des produits de construction au plus près des territoires de projet ? Comment intégrer ces contraintes dans les contrats de développement territorial ?

Ces questions ont été au cœur du séminaire. Elles conduiront à poursuivre les travaux engagés sous l'égide de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) d'Ile-de-France de manière à dégager des pistes d'action pour accompagner la réalisation d'un Grand Paris plus sobre en énergie et en ressources minérales.

[Le dossier de presse est disponible en cliquant sur les liens ci-dessous :](#)

Contacts :

Préfecture de la région d'Ile-de-France – Tél : 01 82 52 40 25

DRIEE Ile-de-France – Pôle communication – Tél : 01.71.28.45.37